

Rémunérations indicatives de base des experts établies à partir des années d'expérience professionnelle

L'objectif est de définir le plus précisément possible les prix appliqués lors de mission de conseil, de formation ou d'audit interne dans un organisme.

Le montant indiqué est majoré :

- de 0 à 25% d'un montant de référence (4.800,00€ / mois ou 60,00€ / jour) suivant les conditions de vie du lieu d'exécution de la mission (**en déplacement**)
- de 5% de la rémunération de base (240,00€ / mois ou 12,00€/ jour) à titre d'allocation de chef de famille (**en expatriation**)
- de 219,00€ / mois par enfants à charge jusqu'à un maximum de 878,00€ / mois (**en expatriation**)
- en outre, une indemnité journalière fixée en fonction du lieu de travail (suivant le pays) sera versée pendant la période d'installation, limitée à un maximum de 2 mois (**en expatriation**).

La couverture sociale (maladie, accident) et les assurances (incapacité, décès, pension) seront fixées par des dispositions contractuelles et la législation en vigueur.

D'après les conditions contractuelles, les experts ont droit à un congé annuel rémunéré calculé sur la base de 45 jours calendrier par an (**prorata temporis**).

Les frais de transport et d'hébergement sur le lieu de déplacement ne sont pas compris dans les prix indiqués.

Les salaires de base sont établis non seulement à partir des années d'expérience professionnelle, qui constitue le critère de départ, mais aussi d'autres critères comme par exemple, la formation de l'expert, la qualité de son expérience professionnelle et le niveau de difficulté / responsabilité de la mission attribuée.

Fourchette indicative des rémunérations de base (salarial)

Catégorie I : de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle :

De 2.675,00€ à 3.750,00€ / mois soit (134,00€ à 188,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie II : de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle :

De 3.210,00€ à 5.350,00€ / mois soit (160,00€ à 268,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie III : de 10 à 20 ans d'expérience professionnelle :

De 4.280,00€ à 6.950,00€ / mois soit (214,00€ à 347,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie IV : plus de 20 ans d'expérience professionnelle :

De 5.350,00€ à 8.550,00€ / mois soit (268,00€ à 427,50€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Fourchette indicative des honoraires Hors Taxes de base (consultant)

Multiplier par deux l'ensemble des tarifs affichés et correspondant aux charges payés par le consultant.

Les majorations sont applicables à l'identique des rémunérations citées ci-dessus, elles ont à calculer sur les mêmes critères.

Catégorie I : de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle :

De 5.350,00€ à 7.500,00€ / mois soit (267,00€ à 375,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie II : de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle :

De 6.420,00€ à 10.700,00€ / mois soit (321,00€ à 535,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie III : de 10 à 20 ans d'expérience professionnelle :

De 8.560,00€ à 13.900,00€ / mois soit (428,00€ à 695,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Catégorie IV : plus de 20 ans d'expérience professionnelle :

De 10.700,00€ à 17.100,00€ / mois soit (535,00€ à 855,00€) par jour sur une base de 20 jours ouvrables

Exemple de calcul selon hors frais de déplacement et d'hébergement :

Consultant de catégorie IV au tarif maximum en déplacement pendant 10 jours ouvrables en France métropolitaine

Tarif journalier : 855,00 € Hors Taxes

Indemnité de congé annuel : 160,00€

Total hors taxes: 1.015,00 €

T.V.A.: 19,6% : 198,94 €

T.T.C. : 1.213,94 €

Indemnité de déplacement : 60,00 €

Total hors frais de déplacement et d'hébergement (souvent en frais réels sur justificatifs) : 1.273,94 €

Nota : le but de cette étude est de définir les tarifs minimum applicables et d'informer les lecteurs.

Les tarifs appliqués font l'objet de la négociation entre le client et le fournisseur, ils peuvent être nettement supérieur quand ils correspondent à des missions particulières (**jusqu'à 2.800,00€ H.T. par jour**).

Sources : site des experts européen et retours d'expérience